



Les Nouvelles du Climat

Juillet 2020



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : chafil.rajae@4cmaroc.com .

Table des matières

Nouvelles du Centre 4C Maroc	3
Au niveau international.....	4
Le monde ne dispose que de six mois pour éviter la catastrophe climatique	4
Focus : le Pacte Vert pour l'Europe.....	5
Les pandémies, résultats directs de la destruction de la nature	6
Nous devons investir dans les villes pour une économie mondiale plus forte.....	6
Publication du Rapport Arabe du Développement Durable 2020	7
Juillet 2020 : Forum politique de haut-niveau pour le développement durable	8
Décarbonation de l'économie à long terme : le dernier rapport de la Banque Mondiale	8
Afrique : Trouver l'énergie d'engager la reprise en Afrique après la pandémie et la récession	9
France : les 149 propositions de la Convention citoyenne pour le climat	10
Greta Thunberg salue les manifestations « Black Lives Matter »	10
Au niveau national	11
Menacée par le stress hydrique, la région Casablanca-Settat prend les devants	11
Le Maroc prévoit de construire 10 nouveaux barrages sur le Sebou	11
Production de l'hydrogène vert au Maroc : un accord signé à Berlin	12
Le Maroc et l'Espagne conviennent d'activer le développement d'une troisième interconnexion électrique	12
Panneaux solaires : des chercheurs marocains innovent.....	12
Energies renouvelables : 90% des entreprises ont connu une forte baisse du CA	13
Environnement : Le Maroc doté d'un nouvel observatoire	13
Environnement : le Maroc, vice-président du sous-comité de l'union africaine	14
Economie bleue : appel à accélérer la transition vers un nouveau modèle de développement ...	14
AMSSNuR et la Direction générale de la Météorologie s'allient pour surveiller la radioactivité dans l'environnement	15



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : chafil.rajae@4cmaroc.com .

Nouvelles du Centre 4C Maroc

- Les équipes du Centre 4C ont repris partiellement le travail dans les locaux du Centre le lundi 15 juin, et ce dans le respect des mesures préconisées par le gouvernement marocain face à la pandémie de la COVID-19.
- Dans le cadre du partenariat entre le Centre 4C Maroc et le consortium québécois Ouranos, un cycle de webinaires autour des enjeux et des défis associés à l'adaptation aux changements climatiques et les solutions que l'on peut mettre en œuvre au niveau national, régional ou local est en cours d'organisation. Le premier webinaire, intitulé « *Adaptation aux changements climatiques : enjeux et solutions au Québec et au Maroc* », a été organisé le vendredi 26 juin. Les deux prochains ateliers porteront sur le rôle de l'administration publique à l'égard de l'adaptation aux changements climatiques et auront lieu **le vendredi 3 Juillet de 16h à 18h et le vendredi 10 Juillet de 16h à 18h**. Si vous souhaitez participer à ces ateliers, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : kawthar.monkachi@gmail.com.
- Le Centre 4C Maroc continue à organiser, avec l'appui du Programme des Nations unies pour le Développement, une formation sur les changements climatiques au profit d'une centaine de jeunes marocains, doctorants et étudiants masters. La prochaine classe est prévue le samedi 4 juillet et portera sur la gouvernance et le cadre juridique du changement climatique au Maroc. La formation durera six mois et est dispensée à distance pour le moment.
- Le plan de travail du Collège « Recherche, Expertise et Formation » (CREF) a été envoyé à ses membres pour examen et validation finale. Les principaux objectifs du plan d'action 2020-2022 du CREF sont de répondre aux besoins exprimés par les membres du conseil d'administration du Centre 4C Maroc, en termes d'études, de recherche, d'expertise, de formation, de renforcement de capacité, de partenariat, de coopération régionale et internationale ainsi que de capitaliser sur les actions réalisées par le Centre 4C Maroc. L'organisation d'un atelier, avec l'appui de la GIZ, est prévu prochainement pour la présentation du nouveau site du Centre 4C Maroc avec son portail CREF intégré.
- Le Centre 4C Maroc, avec l'appui de la GIZ, a organisé un atelier à distance le vendredi 19 juin consacré au Collège Secteur Privé (CSP). L'atelier avait comme objectifs d'enrichir et de valider le plan d'actions prioritaires du CSP du Centre 4C Maroc, d'échanger autour des travaux de la commission « économie verte » de la CGEM et des possibilités de collaboration et d'élire le vice-président du collège.



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : chafil.rajae@4cmaroc.com .

Au niveau international

Le monde ne dispose que de six mois pour éviter la catastrophe climatique

Selon l'Agence Internationale de l'Énergie (AIE), le monde ne dispose plus que de six mois pour éviter un effet rebond des émissions de gaz à effet de serre après la levée du confinement dans plusieurs pays du monde et pour prévenir la crise climatique.

Selon les calculs de l'AIE, les gouvernements prévoient de dépenser 9 trillions de dollars à l'échelle mondiale au cours des prochains mois pour sauver leurs économies de la crise engendrée par la pandémie du coronavirus. Les plans de relance détermineront la forme que prendra l'économie mondiale pour les trois prochaines années, période pendant laquelle les émissions doivent commencer à baisser fortement et de façon permanente, si nous voulons atteindre les objectifs de l'Accord de Paris. Les trois prochaines années vont donc déterminer le cours des trente prochaines, et au-delà. Par conséquent, si nous n'agissons pas pendant les six prochains mois, nous assisterons certainement à un rebond des émissions et si les émissions rebondissent, il sera très difficile de les réduire à l'avenir. Il est donc impératif que les gouvernements mettent en place le plus rapidement possible des plans de relance verts et durables.

Dans ce contexte, l'AIE a publié [un rapport](#) qui représente le premier plan mondial pour une reprise verte, se concentrant sur les réformes de production et de consommation d'énergie. Selon le rapport, la production de l'énergie éolienne et de l'énergie solaire, l'amélioration énergétique des bâtiments et des industries et la modernisation des réseaux électriques doivent constituer les actions prioritaires pour les gouvernements.

La création d'emplois doit également constituer la priorité pour les gouvernements, en particulier pour des pays où des millions de personnes ont été mises au chômage à cause de la pandémie de la COVID-19. L'analyse de l'AIE a démontré d'ailleurs qu'il est plus efficace de cibler la création d'emplois verts, à travers notamment la rénovation des bâtiments pour les rendre plus économes en énergie, la mise en place de panneaux solaires ou encore la construction de parcs éoliens, que de verser de l'argent dans l'économie à forte intensité carbone.

De nombreux appels pour une reprise mondiale verte ont été lancés, émanant d'experts, d'économistes, de professionnels de la santé, d'éducateurs, de militants climatiques et de politiciens. Malgré le fait que certains gouvernements sont prêts à prendre des mesures dans ce sens, notamment l'Union Européenne qui s'est engagée à faire de son Pacte vert pour l'Europe la pièce maîtresse de sa reprise, l'argent dépensé jusqu'à présent a visé le soutien de l'économie à forte intensité carbone.

[Pour plus d'informations](#)



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : chafil.rajae@4cmaroc.com .

Focus : le Pacte Vert pour l'Europe

Le [Pacte Vert pour l'Europe](#) est un ensemble d'initiatives politiques proposées par la Commission Européenne dans le but de **rendre l'Europe climatiquement neutre en 2050**. La réalisation de cet objectif entrainera une transformation de la société et de l'économie européennes, qui devra être efficace en termes de coûts et juste, et équilibrée sur le plan social. Le Pacte Vert comprend plusieurs éléments :

1. Mobiliser la recherche et favoriser l'innovation
2. Une ambition « zéro pollution » pour un environnement sans substances toxiques
3. Préserver et rétablir les écosystèmes et la biodiversité
4. « De la ferme à la table » : un système alimentaire juste, sain et respectueux de l'environnement
5. Accélérer la transition vers une mobilité durable et intelligente
6. Construction et rénovation économes en énergie et en ressources
7. Mobiliser l'industrie pour une économie propre et circulaire
8. Fournir de l'énergie propre, abordable et sûre
9. Renforcer l'ambition climatique de l'Union Européenne pour 2030 et 2050
10. Ne laisser personne de côté (transition équitable)
11. Financer la transition

Parmi les mesures clés proposées dans le cadre du Pacte vert, nous pouvons retenir :

- Une proposition de législation sur le climat permettant d'ancrer dans la loi l'objectif de neutralité climatique
- Une stratégie en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030
- Un nouveau plan d'action en faveur de l'économie circulaire
- Une stratégie industrielle
- Une stratégie pour une intégration intelligente des secteurs
- Une stratégie axée sur une mobilité durable et intelligente
- Une stratégie "de la ferme à la table"

En outre, dans le cadre du Pacte vert, toutes les politiques actuelles qui sont liées à l'objectif de neutralité climatique seront réexaminées et, si nécessaire, révisées pour satisfaire au degré d'ambition accru en matière de climat. Il s'agit par exemple de la législation en vigueur sur les émissions de gaz à effet de serre, les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique.

Lors de la réunion du Conseil européen de décembre 2019, les dirigeants de l'UE ont souscrit à l'objectif de neutralité climatique à l'horizon 2050 et, à cette occasion, ils ont réaffirmé qu'ils étaient déterminés à jouer un rôle de premier plan dans la lutte contre le changement climatique au niveau planétaire. Dans le discours qu'il a prononcé devant le Parlement européen en mai 2020, le président Charles Michel a souligné le rôle central que joue la transition vers une UE neutre pour le climat dans la relance après la crise de la COVID-19.



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : chafil.rajae@4cmaroc.com .

Les pandémies, résultats directs de la destruction de la nature

Selon des dirigeants de l'Organisation des Nations unies (ONU), de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et du Fonds Mondial pour la Nature (WWF), des pandémies telles que celle de la COVID-19 sont le résultat direct de la destruction de la nature par l'humanité, et le monde refuse de confronter cette dure réalité depuis des décennies.

Le commerce illégal d'espèces sauvages et la destruction des forêts font partis des facteurs principaux derrière le nombre croissant de maladies passant de la faune sauvage aux êtres humains. Ces dirigeants appellent à une relance verte et saine post-COVID, en particulier en réformant les pratiques agricoles destructrices et celles associées aux régimes alimentaires non durables.

Un rapport du Fonds Mondial pour la Nature (WWF) avertit également que le risque de transmission d'une nouvelle maladie de la faune à l'Homme sera plus élevé dans l'avenir, avec comme conséquences des ravages à l'échelle mondiale sur les plans sanitaires, économiques et sécuritaires.

Des responsables de haut niveau ont émis une série d'avertissements depuis le mois de mars et les plus grands experts mondiaux de la biodiversité affirment que des épidémies encore plus meurtrières sont probables à l'avenir, à moins que la destruction effrénée du monde naturel ne soit pas rapidement arrêtée.

[Pour plus d'informations](#)

Nous devons investir dans les villes pour une économie mondiale plus forte

Ani Dasgupta, Directeur Mondial du Centre Ross pour les Villes Durables de l'Institut des Ressources Mondiales (WRI), et Mark Watts, le Directeur Exécutif du C40 « Cities Climate Leadership Group » ont publié à la mi-Juin une tribune sur le site web de la Fondation Thomas Reuters, au nom de la Coalition pour les Transitions Urbaines. Nous reprenons ici les messages principaux :

« La propagation de la COVID-19 a mis à nu un bon nombre de faiblesses de nos systèmes économiques et sociaux actuels. L'inégalité, la crise climatique et la dégradation de nos systèmes de santé ont tous contribué à l'ampleur de la crise telle que nous la connaissons actuellement dans le monde.

L'impact de la pandémie de la COVID-10 se fait particulièrement sentir dans les villes du monde et c'est la raison pour laquelle les villes doivent être au cœur du débat sur la reprise post-pandémique. En effet, les zones urbaines abritent plus de la moitié de la population mondiale, produisent 80% du produit intérieur brut et sont responsables de 75% des émissions de carbone provenant de l'utilisation d'énergie. Il est donc essentiel que les villes soient au cœur de la réponse économique sur le long-terme pour assurer une meilleure reconstruction des économies.

Les gouvernements du monde entier préparent des plans de relance économique sur le long-terme après la crise de la COVID-19, qui pour la plupart, apportent des ajustements structurels et fondamentaux aux soins de la santé et aux chaînes d'approvisionnement.

La Coalition pour les Transitions Urbaine exhorte les gouvernements à utiliser ces plans de relance pour renforcer le pouvoir entrepreneurial des centres urbains, en investissant dans les villes. Nos travaux en la matière montrent que ces investissements représentent une opportunité économique estimée au minimum à 4,2 billions de dollars et capable de soutenir plus de 80 millions d'emplois d'ici la fin de la décennie.

Un plan de relance post-COVID bien conçu pourrait à la fois aider à surmonter la crise immédiate et accélérer les progrès dans la lutte contre d'autres défis majeurs qui menacent nos sociétés, en particulier la crise climatique et la pollution atmosphérique. Les nombreux avantages associés au



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : chafil.rajae@4cmaroc.com .

concept de « mieux reconstruire » seraient considérables et se traduiraient par des économies plus fortes et plus équitables que si nous tentions de revenir à la normale, et donc revenir à des niveaux élevés de pollution, d'inégalité et à de faibles niveaux de résilience.

La Coalition pour les Transitions Urbaines, qui constitue un partenariat de plus de 35 institutions et initiatives qui travaillent sur les villes, appelle les gouvernements à :

- Mettre à profit ce moment pour appuyer la résilience économique, sociale et physique à long-terme des villes afin d'affronter ensemble les crises sanitaires et climatiques ;
- Investir dans les villes dans le cadre des plans de relance pour appuyer leur reconstruction après cette grave récession économique ;
- Placer les villes au cœur des stratégies nationales de développement et des stratégies climatiques, en vue de construire un système national de villes dans lesquelles les populations peuvent s'épanouir ;
- Utiliser les villes comme « bancs d'essai » pour réexaminer fondamentalement le fonctionnement des économies.

Alors que nous regardons vers l'avenir, au-delà de la pandémie de la COVID-19, les gouvernements doivent exploiter le potentiel des villes et les opportunités sociales et économiques qu'elles présentent. Le moment est maintenant venu de s'attaquer ensemble aux crises sanitaires et climatiques afin d'assurer la résilience, la prospérité et l'égalité à long terme pour tous. »

[Pour plus d'informations](#)

Publication du Rapport Arabe du Développement Durable 2020

Les organes des Nations Unies opérant dans la région arabe ont publié la deuxième édition du Rapport du Développement Durable. Le rapport, publié le 10 juin 2020, est porté par la Commission économique et sociale des Nations unies pour l'Asie occidentale (CESAO). Mme Rola Dashti, secrétaire exécutive de la CESAO, déclare dans l'avant-propos que le rapport appelle à « l'humilité de reconnaître que nous ne sommes pas sur la bonne voie ». En effet, les résultats de rapport indiquent que la région arabe n'atteindra pas les Objectifs de Développement Durable d'ici 2030. Conformément au diagnostic mondial sur la mise en œuvre des ODD, les auteurs observent que la région n'a pas encore inauguré une transition transformatrice pour son développement durable. Cependant, le rapport constate que les gouvernements et les populations reconnaissent de plus en plus l'importance de protéger l'environnement, de lutter contre le changement climatique et d'assurer une utilisation durable des ressources naturelles.

Le rapport met l'accent sur le rôle du conflit dans le retard de la région à mettre en œuvre les ODD. Dans le chapitre sur l'ODD 1 (pas de pauvreté) par exemple, il note qu'en raison des conflits, la région arabe est la seule région au monde à avoir connu une augmentation de l'extrême pauvreté par rapport aux niveaux de 2010, et ceci avant même la pandémie de la COVID- 19. Parmi les autres impacts des conflits, le rapport constate que la vulnérabilité des femmes et des filles à toutes les formes de violence est exacerbée par les crises humanitaires prolongées, l'instabilité et les déplacements humains. L'autre problème à résoudre urgemment dans l'ensemble des pays arabe est l'amélioration de la qualité et de l'accès aux soins de santé et à l'éducation.

Parmi les moyens suggérés pour éliminer les obstacles à la mise en œuvre des ODD dans la région arabe, le rapport souligne la nécessité de :

- Orienter les économies arabes vers la durabilité et la productivité, notant que la dépendance excessive à l'égard du pétrole et des investissements dans l'immobilier et les services épuise



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : chafil.rajae@4cmaroc.com .

les ressources naturelles et ne parvient pas à créer une demande de main-d'œuvre en mesure d'absorber les capacités humaines, en particulier pour les jeunes ;

- Accroître l'adhésion aux droits humains universels, notamment en révisant les cadres juridiques discriminatoires et en s'attaquant aux normes et institutions sociales et culturelles discriminatoires ;
- Progresser vers une vision de l'éducation où la scolarisation à chaque étape produit des penseurs critiques et créatifs ;
- Mettre à profit l'intégration régionale.

[Pour plus d'informations](#)



Juillet 2020 : Forum politique de haut-niveau pour le développement durable

Le Forum politique de haut-niveau pour le développement durable se tiendra cette année du mardi 7 au jeudi 16 juillet, sous l'égide du Conseil économique et social des Nations unies. La réunion ministérielle de trois jours aura lieu du mardi 14 au jeudi 16 juillet. Compte-tenu de la pandémie de la COVID-19 et des contraintes de déplacement qui y sont associées, le bureau du Conseil économique et social prévoit d'apporter des ajustements au format et au programme du forum. Les solutions technologiques disponibles pour la tenue de sessions virtuelles, notamment pour les présentations des examens nationaux volontaires, sont en cours d'étude. Toute participation physique potentielle sera limitée aux délégués basés à New York uniquement et l'ensemble des événements parallèles seront organisés de manière virtuelle.

Le Forum politique de haut-niveau pour le développement durable est la plateforme principale des Nations unies pour le suivi et l'examen du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de ses 17 Objectifs de développement durable. Cette année, le forum est organisé sous le thème « Accélérer le rythme des actions et des transformations : concrétiser la décennie d'action et de résultats pour le développement durable ». En 2020, 47 pays (26 pour la première fois, 20 pour la deuxième fois, dont le [Maroc](#) pour rappel, et 1 pays pour la troisième fois) soumettront leurs examens nationaux volontaires, qui examinera les progrès réalisés par chaque pays dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030. Il est également attendu que les participants évaluent l'impact de la pandémie de la COVID-19 sur la mise en œuvre des ODD.

[Pour plus d'informations](#)

Décarbonation de l'économie à long terme : le dernier rapport de la Banque Mondiale

La Banque Mondiale a publié le 24 juin un nouveau rapport intitulé en anglais « World Bank Outlook 2050 : Strategic Directions Note », dans lequel elle promeut une transition décarbonée d'ici à 2050 qui passe par une approche mobilisant l'ensemble de l'économie et des actions coordonnées sur plusieurs fronts : systèmes alimentaires, énergie, transports, systèmes d'approvisionnement en eau et développement urbain, notamment.

Le rapport fait valoir que des stratégies nationales de décarbonation sont essentielles à long terme pour garantir de meilleurs résultats sur le plan de la croissance, du climat et du développement. Dans le contexte actuel de la pandémie de COVID-19, ces stratégies peuvent aussi aider les pays à relancer leur économie en leur assurant un avenir climatique plus sûr tout en optimisant l'utilisation des ressources publiques et la mobilisation des financements privés. Par exemple, l'électrification des



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : chafil.rajae@4cmaroc.com .

établissements de santé pourrait contribuer à court terme à la lutte contre le coronavirus et stimuler l'industrie solaire nationale, et notamment les systèmes hors réseau et les mini-réseaux.

Le rapport propose une liste de recommandations pour promouvoir un processus de décarbonation à long terme dans huit domaines qui exigent des solutions intersectorielles. Le rapport présente pour chacun de ces domaines un tour d'horizon des activités de la Banque mondiale à ce jour et de ses axes de développement possibles en matière d'assistance technique et de prêt.

[Pour plus d'informations](#)

Afrique : Trouver l'énergie d'engager la reprise en Afrique après la pandémie et la récession

En vue d'une table ronde ministérielle organisée le 30 Juin par l'Agence internationale de l'énergie (AIE) et le gouvernement sénégalais, au sujet des enjeux du Covid-19 pour l'Afrique, M. Mouhamadou Makhtar Cissé, ministre du Pétrole et des Énergies du Sénégal, et M. Fatih Birol, directeur exécutif de l'AIE, ont publié une tribune sur Jeun Afrique, dont nous reprenons ici les principaux messages :

« D'après les dernières données disponibles, les bouleversements liés à la crise du Covid-19 risquent de compromettre un peu plus encore l'atteinte des objectifs de développement durable de l'ONU visant notamment à garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable.

Il faut noter que des progrès considérables ont été réalisés ces dernières années, dans beaucoup de pays du continent. Au Sénégal, par exemple, 69 % des citoyens ont désormais accès à l'électricité, contre seulement 26 % en 1993. De nombreux autres pays africains ont connu des avancées semblables. La situation est toutefois toujours précaire dans le continent. En effet, dans les pays d'Afrique subsaharienne, 595 millions d'individus, soit 55 % de la population, n'ont toujours pas accès à l'électricité.

À l'échelle mondiale, le continent africain dispose de 40 % des ressources potentielles en énergie solaire, mais ne possède que 1 % des moyens de production d'électricité de cette filière. Avec des politiques avisées et efficaces, l'énergie solaire pourrait devenir la première source d'électricité du continent. Associé à l'hydraulique et à d'autres sources clés, dont regorge l'Afrique, le solaire pourrait être exploité pour alimenter en électricité des millions de personnes qui en sont actuellement privées.

L'Afrique peut sortir de la pandémie avec un nouveau souffle. La communauté internationale doit travailler avec les pays africains au développement d'une énergie sûre et durable à un coût abordable – en particulier pour leurs citoyens les plus vulnérables, mais également pour une plus grande compétitivité de leur économie. Le secteur de l'énergie peut donner à une population africaine, jeune et dynamique, le pouvoir de réaliser son énorme potentiel, pour le bien du monde entier. Cet objectif est, pour chacune et chacun d'entre nous, à la fois un devoir moral et une nouvelle perspective économique. »

[Pour avoir accès au texte complet](#)



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : chafil.rajae@4cmaroc.com .

France : les 149 propositions de la Convention citoyenne pour le climat

La Convention citoyenne pour le climat est une convention française, constituée en octobre 2019, qui regroupe 150 citoyens tirés au sort et constitués en assemblée de citoyens, appelés à formuler des propositions pour lutter contre le réchauffement climatique. Elle a rendu publics le 21 juin 2020 les résultats de ses travaux : 149 pour répondre à l'objectif posé de réduire de 40% les émissions de gaz à effet de serre, et ce dans un esprit de justice sociale.

Un comité de gouvernance, constitué d'experts du climat, de la démocratie participative et du champ économique et social, a accompagné les travaux de la Convention citoyenne pour le climat autour de cinq grandes thématiques :

- Se déplacer (11 objectifs) ;
- Consommer (5 objectifs) ;
- Se loger (3 objectifs) ;
- Produire et travailler (10 objectifs) ;
- Se nourrir (14 objectifs).

Parmi les propositions :

- Conditionner les aides publiques aux entreprises à l'évolution positive du bilan gaz à effet de serre ;
- Définir une enveloppe restrictive du nombre d'hectares maximum pouvant être artificialisés ;
- Proposer un bonus pour les petites cantines bio et locales pour accompagner leur transition ;
- Obliger les grandes surfaces à mettre en place un système de consigne rémunérée pour les contenants plastiques réutilisables dès 2021 ;
- Rendre la rénovation énergétique obligatoire dès 2040 ;
- Atteindre 50 % d'exploitations en agroécologie en 2040 ;
- Réduire la vitesse sur autoroute en passant de 130 km/h à 110 km/h ;
- Créer un score carbone sur tous les produits de consommation et les services ;
- Réduire la TVA sur les billets de train de 10 à 5,5 % ;
- Adopter une écocontribution kilométrique renforcée sur les billets d'avion (entre 30 et 1 200 euros par billet).

Le 29 juin 2020, le Président Macron reçoit les 150 citoyens de la Convention à l'Élysée et annonce qu'il retient les 149 propositions des citoyens à l'exception de trois :

- Rejet de la proposition de réécrire le préambule de la Constitution pour y indiquer que « la conciliation des droits, libertés et principes ne saurait compromettre la préservation de l'environnement, patrimoine commun de l'humanité » ;
- Rejet de la proposition de limiter la vitesse sur autoroute à 110 km/h ;
- Rejet de la taxation à 4 % les dividendes des entreprises supérieurs à 10 millions d'euros pour « participer à l'effort de financement collectif de la transition écologique ».

[Cliquez ici pour avoir accès aux 149 propositions](#)

Greta Thunberg salue les manifestations « Black Lives Matter »

Greta Thunberg, la militante suédoise pour la lutte contre le changement climatique, âgée de 17 ans, s'est entretenue avec la BBC le samedi 29 juin sur les récentes manifestations de « Black Lives Matter » qui ont mis en lumière les inégalités raciales et la brutalité policière contre les citoyens noirs dans les pays du monde entier. Les manifestations, déclenchées par la mort de victimes telles que George Floyd



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : chafil.rajae@4cmaroc.com .

et Breonna Taylor aux mains de la police, ont déclenché un mouvement qui a permis aux gens de "trouver leur voix" et "de comprendre qu'ils peuvent réellement avoir un impact", a-t-elle déclaré dans l'interview. Les actions continues des manifestants lui donnent l'espoir que les gens comprennent que « nous ne pouvons plus détourner le regard de ce que notre société ignore depuis si longtemps - que ce soit l'égalité, la justice ou la crise climatique ».

[Pour plus d'informations](#)

Au niveau national

Menacée par le stress hydrique, la région Casablanca-Settat prend les devants

Le niveau de sécheresse inquiétant de la région de Casablanca-Settat a été discuté lors de la première réunion de son Comité de veille économique tenue le mercredi 3 juin. En effet, le taux de remplissage des barrages de la région est tombé entre 16% et 17% en début du mois et sera à 13% en septembre.

Trois projets sont en cours de réalisation pour sécuriser l'approvisionnement en eau potable et développer une offre qui ne soit pas dépendante des aléas climatiques :

1. Un projet de sécurisation entre le sud et le nord de Casablanca pour pouvoir assurer l'approvisionnement de toute la ville à partir du bassin du Bouregreg, et qui consiste à raccorder le nord et le sud de la ville ;
2. Un projet de station de dessalement de l'eau de mer au sud de Casablanca pour assurer la diversification des sources d'approvisionnement de la région Casablanca-Settat ;
3. Un projet d'interconnexion entre trois bassins : le barrage de garde au niveau du bassin de Sebou, le barrage de Sidi Mohamed Ben Abdellah au niveau du Bouregreg et le barrage Al Massira au niveau du bassin de l'Oum Errabia, et ce afin d'alléger la pression au niveau du bassin de l'Oum Errabia, qui alimente plusieurs villes notamment Casablanca et Marrakech, grâce à l'excédent au niveau de niveau du bassin de Sebou.

Ces trois nouveaux projets viendront s'ajouter aux deux grands barrages de stockage de la région Casablanca-Settat : le barrage Hansali, qui dispose d'une réserve disponible de 166 millions de m³ et le barrage Al Massira, qui dispose d'une réserve disponible de 466 millions de m³. Le ministère de l'Équipement, du transport, de la logistique et de l'eau s'oriente également vers des projets de réutilisation des eaux usées pour l'arrosage des espaces verts à Casablanca.

[Pour plus d'informations](#)

Le Maroc prévoit de construire 10 nouveaux barrages sur le Sebou

L'Agence du bassin hydraulique du Sebou (ABHS) a indiqué que dix nouveaux barrages, d'une capacité de stockage de près de 2.300 millions m³, seront construits au niveau du bassin du Sebou à l'horizon 2050, et ce afin d'améliorer la gestion des crues et de renforcer la mobilisation des ressources en eau de surface du bassin.

L'amélioration de l'offre en eau à travers la construction de barrages est l'un des axes majeurs du Plan d'aménagement intégré des ressources en eau, qui est en cours d'actualisation. Le bassin du Sebou compte actuellement onze barrages, avec une capacité globale de stockage qui dépasse les 5.800 millions m³ et un barrage en cours de réalisation d'une capacité de 700 m³. Il est l'un des plus importants bassins hydrauliques du pays, responsable de l'irrigation de 357 000 ha de surfaces agricoles (dont 60% de la production nationale d'huile d'olive et 50% de la production nationale de sucre) et de l'alimentation en eau potable d'une population de 6,2 millions d'habitants.



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : chafil.rajae@4cmaroc.com .

[Pour plus d'informations](#)

Production de l'hydrogène vert au Maroc : un accord signé à Berlin

Mme. Zohour Alaoui, ambassadeur du royaume en Allemagne, et M. Gerd Muller, ministre fédéral allemand de la Coopération économique et du développement, ont signé le mercredi 10 juin à Berlin un accord relatif au développement du secteur de la production de l'hydrogène vert au Maroc.

L'accord vise à consolider la coopération entre le ministère marocain de l'Énergie, des mines et de l'environnement et le ministère allemand de la Coopération économique et du développement dans le secteur de la production de l'hydrogène vert. Il prévoit la mise en place de projets de recherche et d'investissement dans l'utilisation de cette matière, considérée par beaucoup comme une source d'énergie écologique.

Parmi ces projets, le projet « Power-to-X », porté par l'Agence marocaine de l'énergie solaire (MASEN) vise à mettre en place une plateforme de recherche et à appuyer le transfert des connaissances et le renforcement des compétences, en partenariat avec l'Institut de recherche en énergie solaire et énergies nouvelles (IRESEN). A travers cet accord, le Maroc sera également en mesure de mettre en place la première unité de production de l'hydrogène en Afrique.

A noter que le Maroc et l'Allemagne sont liés depuis 2012 par un partenariat énergétique, au cœur duquel se trouve le développement des énergies renouvelables.

[Pour plus d'informations](#)

Le Maroc et l'Espagne conviennent d'activer le développement d'une troisième interconnexion électrique

M. Aziz Rabbah, ministre de l'Énergie, des mines et de l'environnement, s'est entretenu le lundi 8 juin avec Mme Teresa Ribera Rodriguez, vice-présidente du gouvernement espagnol et ministre de la Transition écologique et du défi démographique. L'entretien s'est tenu en visioconférence et a porté sur les moyens de consolider la coopération bilatérale entre les deux pays dans le domaine énergétique.

Les deux partis ont soulevé plusieurs questions d'intérêt commun, telles que la planification du système électrique, l'interconnexion électrique entre les deux pays ainsi que la concrétisation de la Déclaration conjointe de la feuille de route sur le commerce d'électricité à base d'énergies renouvelables signée entre le Maroc, l'Espagne, le Portugal, la France et l'Allemagne, en marge de la COP 22 à Marrakech en 2016.

Les deux ministres ont également convenu d'activer la mise en œuvre du mémorandum d'entente relatif au développement d'une troisième interconnexion électrique entre le Maroc et l'Espagne. Ils ont également appelé à la reprise des activités du groupe de travail relatif au développement de la deuxième ligne de raccordement électrique maroco-espagnol, constitué de l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE) et de l'entreprise espagnole « Red Electrica ».

[Pour plus d'informations](#)

Panneaux solaires : des chercheurs marocains innovent

M. Badre El Majid, M. Saad Motahhir et M. Abdelaziz El Ghzizal, trois chercheurs de l'École nationale des sciences appliquées (ENSA) de l'université de Sidi Mohamed Ben Abdellah de Fès, ont déposés plusieurs demandes de brevet auprès de l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale portant sur un nouveau concept de panneaux solaires photovoltaïques bifaces à refroidissement.



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : chafil.rajae@4cmaroc.com .

Ce nouveau concept présente plusieurs avantages, notamment :

- De réduire davantage le coût de production de l'énergie solaire grâce à une technologie capable de convertir la lumière solaire incidente en énergie électrique des deux côtés de la cellule, ce qui pourrait potentiellement réduire le coût de production de l'énergie solaire (brevet US3278811A) ;
- D'absorber plus de lumière par l'arrière des panneaux, en proposant des panneaux solaires PV bifaciaux en silicium cristallin avec un réflecteur (brevet US9379269B2) ;
- Et d'améliore le concept du panneau solaire biface intégré, en utilisant un matériau qui passe à travers les tubes pour refroidir le dispositif photovoltaïque.

Ce nouveau concept s'attaque aux failles de la technologie des panneaux solaires PV bifaces et constitue une technologie, qui reste certes à améliorer mais clairement très prometteuse.

[Pour plus d'informations](#)

Energies renouvelables : 90% des entreprises ont connu une forte baisse du CA

Le Cluster Solaire a réalisé une étude auprès de 100 entreprises de différentes tailles (grandes entreprises, PME, TPE et startups) opérant dans différentes activités (industrie d'énergie renouvelable, ingénierie et services, installation et maintenance, recherche et développement) analysant l'impact de la crise engendrée par la pandémie de la COVID-19. Les résultats montrent que 75% des entreprises ont enregistré des pertes d'au moins 25% de leur chiffre d'affaires. L'échantillon s'attend à une baisse de 56% de leurs chiffres d'affaires sur toute l'année 2020.

Les sociétés ont été affectées, à la fois, par les mesures sanitaires, dont 62% par la limitation des déplacements, par la chute de la demande, et par l'arrêt soudain des approvisionnements, notamment en provenance de la Chine et d'Europe. Parmi les résultats importants de l'étude, on retient :

- 20% de l'effectif global du secteur est en arrêt partiel ;
- 8% des employés ont perdu leur emploi de façon définitive ;
- L'effectif des TPME ont diminué de 40%, dont au moins 10% perdu définitivement ;
- 39% des entreprises ont pu réorganiser leurs activités en adoptant le télétravail ou une modulation des heures de travail ;
- Seules 20% des entreprises ont pu bénéficier des aides financières mises en place par le Comité de veille économique et 70% n'ont reçu aucune aide ;
- Seules 22% des entreprises s'attendent à une reprise en automne et 80% parlent d'un retour à la normale d'ici deux ans.

[Pour plus d'informations](#)

Environnement : Le Maroc doté d'un nouvel observatoire

La station hydrologique de la ville de Mechrâa Bel Ksiri, dans la province de Sidi Kacem, s'est dotée d'un observatoire de l'hydrosystème fluvial, un dispositif de mesure à haute résolution de la pollution et de la dégradation de la qualité des milieux du bassin versant du Sebou. L'observatoire a été mis en service mercredi 17 juin 2020 et aura pour mission la mesure en continue de l'ensemble des paramètres physico-chimiques de base, mais aussi de certains polluants organiques (pesticides) et inorganiques (métaux lourds) des milieux aquatiques du bassin versant du Sebou.

Cette nouvelle installation scientifique vise à renforcer la recherche scientifique, notamment relative à l'impact du changements climatiques sur les activités socio-économiques et sur la biodiversité ainsi qu'aux interactions entre les pratiques et les services écosystémiques, à renforcer les capacités des



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : chafil.rajae@4cmaroc.com .

jeunes à travers la formation des étudiants et l'accueil de visites scolaires et constituer une plateforme de communication entre spécialistes des eaux autour des observations et du suivi des recherches qui y seront développées.

[Pour plus d'informations](#)

Environnement : le Maroc, vice-président du sous-comité de l'union africaine

Lors de la première réunion du Sous-Comité de l'Union Africaine, tenue en visioconférence le mardi 26 mai 2020, le Maroc a été désigné comme vice-président. Le Sous-Comité aura pour missions de travailler en partenariat avec les institutions spécialisées dans le domaine de l'environnement afin de renforcer les initiatives d'adaptation africaine, ainsi que les stratégies du continent face aux défis qui menacent son environnement.

Mohammed Arrouchi, ambassadeur représentant permanent du Royaume auprès de l'Union africaine et de la Commission des Nations Unies pour l'Afrique (CEA-ONU), qui intervenait lors cette réunion, a souligné que la désignation du Maroc en tant que vice-président de ce sous-comité, traduit l'expertise avérée, l'engagement et les avancées du Royaume en matière des questions liées à l'environnement, notamment les énergies renouvelables et les changements climatiques.

Il a également appelé à mettre en œuvre la proposition d'organiser un Sommet sur les changements climatiques au niveau des Chefs d'Etat et de Gouvernement, à la suite d'une réunion des experts africains, afin de constituer une plateforme d'expertise africaine sur les changements climatiques.

[Pour plus d'informations](#)

Economie bleue : appel à accélérer la transition vers un nouveau modèle de développement

En célébration de la journée mondiale des Océans, célébrée le 8 juin chaque année, une rencontre à distance a été organisée à l'initiative de l'Association des sciences de la vie et de la terre (AESVT Maroc) en partenariat avec la Fondation Heinrich Boll, sous le thème « Maroc post-COVID-19 : comment agir pour faire de l'économie bleue un pilier de croissance du nouveau modèle de développement du Maroc ». Les participants ont plaidé en faveur d'une accélération de la transition pour faire de l'économie bleue un pilier de croissance du nouveau modèle de développement du Maroc.

M. Abderrahim Ksiri, président de l'Association des enseignants des sciences de la vie et de la terre (AESVT), a mis en avant la nécessité d'accélérer les réformes et de relever les défis réels exigeant une véritable stratégie de communication, sensibilisation et éducation des citoyens, afin de les impliquer dans le développement de cette économie bleue. L'impact des changements climatiques, qui se traduit par l'acidification, la désoxygénation et le réchauffement des eaux, s'ajoute aux pressions exercées sur les écosystèmes et la biodiversité maritime, causée notamment par la surpêche, la pêche illégale ou la surexploitation des algues.

M. Abdelmalek Faraj, directeur de l'Institut national de recherche halieutique (INRH), a mis l'accent sur l'importance de la recherche scientifique dans ce domaine, soulignant le fait que l'économie bleue repose sur la recherche, l'éducation, la formation et l'enseignement supérieur.

Mme Zakia Driouich, secrétaire générale du département de la pêche maritime, a fait savoir qu'il s'agit de saisir les opportunités de développement desquelles le Maroc peut tirer profit pour soutenir une économie bleue résiliente et inclusive et a également annoncé qu'une enveloppe budgétaire de 1,15 milliard de DH a été investie dans la recherche scientifique et technique dans le domaine halieutique durant la dernière décennie. [Pour plus d'informations](#)



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : chafil.rajae@4cmaroc.com .

AMSSNuR et la Direction générale de la Météorologie s'allient pour surveiller la radioactivité dans l'environnement

L'Agence marocaine de sûreté et de sécurité nucléaires et radiologiques (AMSSNuR) et la Direction Générale de la Météorologie (DGM) ont signé récemment une convention de partenariat portant sur la protection sanitaire de la population et de l'environnement au regard des expositions radiologiques.

Cette convention s'inscrit dans le cadre de la mission de l'agence en matière de surveillance de la radioactivité de l'environnement et suite au lancement de son projet de mise en place d'un réseau de stations de mesure de la radioactivité de l'environnement, indique AMSSNUR dans un communiqué vendredi.

Selon l'agence nationale, cet accord est une occasion de développer davantage la coopération entre les deux organisations en vue de hisser le niveau de la connaissance de l'état radiologique de l'environnement dans le Royaume du Maroc, ainsi que de garantir une détection précoce de toute élévation anormale des niveaux de la radioactivité dans l'environnement. Il marque également l'engagement d'AMSSNuR et de la DGM dans la protection de l'environnement contre les risques liés à la radioactivité.

La collaboration entre les deux organismes ouvrira des pistes de développement d'actions de recherches et développement en matière de modélisation afin de contribuer à la prise de décision au niveau national pour améliorer l'efficacité de la réponse à un rejet potentiel ou réel de matières radioactives. [Pour plus d'informations](#)



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : chafil.rajae@4cmaroc.com .